



Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027126

HAL Id: hceres-02027126

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027126>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Philosophie

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* vise à fournir aux étudiants des compétences en histoire de la philosophie, métaphysique, épistémologie, philosophie de l'art, éthique, philosophie du droit, logique et sciences humaines. Les diplômés peuvent s'orienter (après une poursuite d'études au niveau master) vers les concours de l'enseignement secondaire en philosophie ou vers la préparation de concours administratifs dans les domaines des métiers du livre, des bibliothèques ou du patrimoine. Outre les enseignements disciplinaires et méthodologiques (commentaire et explication de textes philosophiques, techniques de démonstration philosophique, technique de la dissertation), le cursus comprend des disciplines transversales, comme la philosophie du droit, l'éthique appliquée, l'esthétique, l'anthropologie et la philosophie de la médecine, dans un souci d'ouverture sur d'autres champs du savoir.

La formation comprend six semestres, valant chacun 30 crédits européens (ECTS) pour un total de 180 ECTS. Elle se déroule en présentiel et à distance et les enseignements sont les mêmes pour les deux modalités d'enseignement, sauf au premier semestre. En effet, le semestre 1 est intégré au portail « Lettres et sciences humaines » de l'UFR Lettres et Sciences humaines de l'université, qui prévoit des enseignements transversaux en philosophie, géographie, histoire et lettres modernes et les mentions d'histoire, lettres et géographie ne proposent pas d'enseignement à distance. Le volume horaire total de la formation est de 1500 heures.

Analyse

Objectifs

L'équipe pédagogique qui encadre la formation a pris acte de la forte diminution du nombre des postes mis au concours pour l'enseignement en philosophie, ce pourquoi elle a tenu compte des recommandations de la précédente évaluation et donné une place importante à des disciplines transversales, qui devraient permettre aux diplômés de s'orienter plus facilement vers les concours de certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou d'agrégation dans d'autres disciplines ou de préparer des concours administratifs (dans les domaines des métiers du livre, des bibliothèques ou de la conservation du patrimoine). Outre les enseignements disciplinaires traditionnels (histoire de la philosophie, métaphysique, épistémologie, philosophie de l'art, éthique, logique), le cursus intègre ainsi des thèmes de réflexion contemporains (étude du libéralisme économique et politique, articulation politique/droit/morale, crise des modèles esthétiques, épistémologie des sciences historiques) et des enseignements d'ouverture sur d'autres champs disciplinaires : sciences de l'homme, mathématiques, physique, médecine, droit, sciences politiques, sciences humaines et gestion des entreprises.

Organisation
<p>L'organisation de la formation respecte la répartition des 3 années de licence en 6 semestres de 30 ETCS chacun ; chaque semestre comporte 5 unités d'enseignement (UE) de 6 ETCS chacune, dont le nombre d'heures est variable (de 36 heures à 78 heures). Après un semestre de formation au sein du portail Lettres et Sciences humaines qui comprend l'initiation à quatre disciplines (lettres, histoire, géographie et philosophie), la suite du cursus est tubulaire, aussi bien en présentiel qu'en enseignement à distance, ce qui ne favorise pas les passerelles et les réorientations et n'amorce pas de spécialisation. Toutefois, quelques enseignements sont mutualisés avec les autres disciplines du portail (langue vivante, projet professionnel personnalisé ou PPP). L'absence de parcours semble contradictoire avec la volonté de créer une plus grande transversalité entre la philosophie et d'autres disciplines, afin d'augmenter les possibles débouchés des diplômés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Même si des universités proches (Nancy, Strasbourg) proposent également une licence en philosophie, celle de Reims est la seule à prévoir un enseignement à distance en plus de celui en présentiel. On note avec intérêt l'intégration de la recherche dans la formation ainsi que les collaborations avec deux écoles (Ecole Supérieure de Commerce de Reims-ESC et Ecole Supérieure d'Art et de Design de Reims-ESAD). Le partenariat avec l'ESAD donne lieu à l'organisation régulière de journées d'études communes et ouvertes aux étudiants des deux établissements ; celui avec l'ESC Reims a mené en 2011-2012 à la création d'un double diplôme « Master de gestion / licence de philosophie », mais ce partenariat n'a pas été renouvelé à cause des difficultés pour les étudiants de l'ESC de suivre un double cursus. Un autre double diplôme philosophie/médecine a été mis en place depuis septembre 2012 avec l'UFR de médecine de l'université : dans ce cadre, la mention accueille chaque année une cinquantaine d'étudiants en médecine qui obtiennent une licence mention <i>Philosophie</i> dans la formation à distance. On ne dispose pas de renseignements précis concernant l'organisation et les contenus de ces deux doubles diplômes.</p> <p>Le dossier de la formation n'évoque aucun lien avec l'environnement socio-professionnel, aspect qui n'apparaît pas comme prioritaire pour la formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est très réduite : elle comprend quatre professeurs des universités, deux maîtres de conférences titulaires d'une HDR (Habilitation à diriger des recherches), un maître de conférences, ainsi qu'un moniteur doctorant (recruté jusqu'en juin 2017) et qui est responsable du cours de méthodologie de première année et du suivi du projet professionnel personnalisé (PPP). Un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) recruté pour l'année 2015-2016 assure un service complet et partage avec un professeur la responsabilité de la communication extérieure de la formation. Les sept enseignants-chercheurs que comprend actuellement l'équipe pédagogique ne peuvent pas assurer tous les enseignements, en présentiel et à distance, ce qui entraîne le recours régulier à des enseignants non titulaires.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit quatre fois par an ; tous les étudiants sont admis aux réunions en séance plénière une fois par an (au moment de la réunion de rentrée) et une fois par an ce sont les délégués étudiants de première année de licence (L1), de deuxième année (L2) et de troisième année (L3) qui y participent. Il serait souhaitable que les délégués étudiants puissent assister à l'ensemble des réunions de l'équipe. Le dossier ne fournit pas de renseignements sur les modalités de leur élection.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le double cursus mis en place avec l'ESC de Reims en 2011-2012 avait produit une augmentation conséquente des effectifs sur cette période. Après l'abandon de ce partenariat, les effectifs ont considérablement diminué pour la formation en présentiel (42 étudiants en 2010-2011 et 29 en 2015-2016 au niveau L1) et légèrement augmenté pour la formation à distance (48 inscrits en 2010-2011 et 67 en 2015-2016 pour le niveau L1).</p> <p>On constate un taux élevé d'échec ou d'abandon au moment du passage de la L1 à la L2 : à titre d'exemple, en 2010-2011 seulement 13 étudiants sur 42 inscrits en présentiel ont été admis en L2 et seulement 4 sur les étudiants inscrits dans la formation à distance, tendance qui se confirme pour les années suivantes. Le nombre des diplômés en L3 est également très réduit (5 en présentiel et 3 à distance en 2010-2011 et 10 en présentiel et 18 à distance en 2014-2015). On peut à bon droit s'interroger sur de tels taux d'échec.</p> <p>Le suivi des diplômés, assuré par l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE), permet de constater qu'entre 57 % et 74 % des diplômés de licence poursuivent leurs études au sein de l'établissement. Entre 60 % et 74 % des étudiants de L3 poursuivent en master. Environ 10 % s'engage dans un master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i>, mais on ne connaît pas la nature des autres masters qu'ils choisissent. Le pourcentage restant s'insère dans la vie professionnelle mais il n'est pas possible d'identifier de quel genre d'activités il s'agit.</p>

<p>La diminution de l'effectif des étudiants en présentiel, attribuée par l'équipe pédagogique à la fusion de l'ESC avec l'école de commerce de Rouen et à l'abandon de la tentative de double diplôme en gestion/philosophie, conduit l'équipe à envisager d'autres possibles parcours en double diplôme afin d'élargir les perspectives professionnelles des diplômés au-delà des concours de l'enseignement. Des ouvertures vers le droit d'une part et la musicologie d'autre part sont annoncées, mais on ne dispose pas d'informations plus précises à ce sujet.</p>
<p style="text-align: center;">Place de la recherche</p>
<p>La formation est adossée au Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée (CIRLEP, EA 4299) qui propose des séminaires animés par des philosophes et ouverts aux étudiants de licence. L'école doctorale <i>Sciences humaines et sociales</i> de l'université ouvre également aux étudiants de la formation ses séances de formation doctorale. En L3, des unités d'enseignement spécifiques forment les étudiants aux techniques de rédaction des mémoires de master et d'articles scientifiques. Le partenariat avec l'ESAD de Reims donne lieu depuis 2014 à des journées d'études co-organisées avec la licence. L'adossement à la recherche semble donc de bon niveau pour une mention de niveau licence, même si la participation des étudiants à ces événements scientifiques repose sur le volontariat, ce qui en réduit la portée. L'équipe pédagogique envisage de rendre l'assiduité obligatoire et de valider la participation aux journées d'études et séminaires comme stage dans la maquette de formation en L3.</p>
<p style="text-align: center;">Place de la professionnalisation</p>
<p>La professionnalisation, qui était auparavant essentiellement dédiée à la préparation des métiers de l'enseignement, n'occupe qu'une place modeste. Elle est initiée dans l'UE de projet professionnel personnalisé (PPP) proposée à chaque année de la formation ainsi que dans la possibilité de réaliser un stage. Aucun professionnel extérieur n'intervient dans la formation. Si la volonté de préparer à une plus large palette de métiers est affirmée par l'équipe pédagogique, sa réalisation reste encore limitée et repose essentiellement sur les actions d'information du Service d'Information et d'Orientation Universitaire (SIOU), ce qui est peu.</p>
<p style="text-align: center;">Place des projets et des stages</p>
<p>La formation est intégrée au PPP (24 heures de cours magistraux et de travaux dirigés au cours des trois années de la licence) proposé par l'université et qui consiste à aider les étudiants à construire progressivement un projet professionnel. Cette formation doit informer les étudiants sur l'organisation des études et leurs débouchés professionnels et leur fournir des outils spécifiques d'aide à l'insertion professionnelle. La possibilité d'effectuer un stage est prévue en L3, mais on ne dispose d'aucune information sur la nature des stages effectués ni sur leur durée. Les liens avec l'environnement professionnel doivent clairement être renforcés.</p>
<p style="text-align: center;">Place de l'international</p>
<p>La formation a mis en place des partenariats avec l'Institut de Hautes Etudes en Sciences Economiques de Moscou (département de philosophie) et avec l'Université Fédérale de Niteroi au Brésil, ce qui aurait dû en principe permettre à des étudiants russes et brésiliens d'être accueillis à Reims et aux étudiants rémois d'effectuer une année d'étude à l'étranger. Cependant, la mobilité sortante est extrêmement réduite (seulement un ou deux étudiants par an partent à l'étranger) et ne correspond à aucune de ces deux destinations. De plus, on ne dispose d'aucune information sur les étudiants entrants et leur devenir. L'absence d'une réelle ouverture sur l'international constitue un des points faibles de la formation. Le cursus prévoit des cours obligatoires de langue étrangère.</p>
<p style="text-align: center;">Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Un accompagnement individualisé des étudiants, réalisé par les enseignants référents de chacune des trois années de licence et des étudiants-tuteurs est mis en place mais, en dépit de ce dispositif d'aide, les taux de réussite (validation partielle ou totale) d'une année sur l'autre sont faibles, faiblesse encore plus marquée en enseignement à distance. La diminution des effectifs entre la L1 et la L3 est inquiétante, que ce soit en présentiel ou à distance.</p> <p>Le « portail commun » en première année devrait faciliter la réorientation des étudiants, mais il semble être mal perçu par les étudiants et peu exploité. L'équipe pédagogique souhaite donc resserrer le premier semestre autour de deux disciplines, à la place des quatre actuellement enseignées pour créer deux portails différenciés (lettres/philosophie d'une part et histoire/géographie d'autre part) au lieu du portail unique actuel. La structure totalement tubulaire de la formation, sans parcours différencié, à partir du deuxième semestre, ne facilite pas les passerelles et les réorientations.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Dans le cadre de l'enseignement à distance, les étudiants disposent de cours podcastés et de photocopies et le suivi est réalisé par mail. La formation dispose également d'un blog auxquels les étudiants participent. L'usage du numérique reste somme toute assez rudimentaire (mails et blogs) et les sept enseignants de l'équipe ont visiblement des difficultés pour en assurer le suivi (en plus des heures d'enseignement en présentiel).</p> <p>Il existe des aménagements pour les étudiants en situation de handicap et les étudiants détenus inscrits à la formation à distance peuvent passer les examens dans leur établissement.</p> <p>La commission de validation des acquis de l'expérience (VAE) traite environ une cinquantaine de dossiers par an pour la formation à distance et une dizaine pour l'enseignement en présentiel.</p> <p>L'enseignement des langues (114 heures sur trois ans) et de l'informatique est intégré à la formation.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les évaluations des étudiants sont principalement réalisées sous forme de contrôle continu (78 % en L1 et L3 ; 90 % en L2).</p> <p>Les jurys d'examen comprennent quatre enseignants-chercheurs et un intervenant extérieur de l'UFR de médecine (pour l'évaluation du double diplôme philosophie-médecine et d'un projet d'éthique médicale). Le jury se réunit après chaque session d'examen. On manque d'informations sur la nature et donc sur la variété des contrôles, ce qui ne permet pas d'interroger l'éventail des compétences.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>On ne dispose d'aucune information sur ce point.</p>
Suivi des diplômés
<p>L'URCA ne réalise d'enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômés que pour les licences professionnelles et les masters, considérant que le débouché naturel des diplômés en licence de philosophie est la poursuite d'études au niveau master. Aucune enquête relative à l'insertion des étudiants à distance n'est réalisée, car ils sont souvent déjà salariés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il existe un conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an au début du 2^{ème} semestre. Il est composé d'enseignants-chercheurs, de représentants des étudiants et de professionnels extérieurs à la formation. On ne dispose pas de données précises sur son activité. Le dossier n'évoque pas les procédures mises en place pour l'autoévaluation. Il n'existe aucun dispositif d'évaluation par les étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le cursus intègre des compétences transversales et des enseignements d'ouverture en direction d'autres champs disciplinaires (arts, sciences, droit, médecine).
- L'adossement à la recherche est ambitieux et de bonne qualité.

Points faibles :

- L'équipe pédagogique est très réduite, clairement insuffisante pour encadrer tous les étudiants (en présentiel et en enseignement à distance).
- Une déperdition très préoccupante des étudiants au moment du passage de la L1 à la L2 et de la L2 à la L3 : très peu d'étudiants valident leur diplôme à l'issue de la troisième année.
- La place de l'international est pratiquement inexistante, malgré la signature de conventions avec des établissements étrangers.
- La structure tubulaire de la formation à partir du S2 ne favorise pas les réorientations et les passerelles.
- Le portail en S1 ne semble pas fonctionner comme prévu.
- Le pilotage de la formation semble attribuer très peu d'importance aux liens avec l'environnement socio-professionnel et on ne dispose, par exemple, d'aucune information sur la typologie et la durée des stages effectués par les étudiants en troisième année de licence.
- Aucune enquête spécifique et détaillée sur le devenir des diplômés n'a été mise en place, il n'y a aucun dispositif de suivi des compétences des étudiants, aucune modalité formalisée d'évaluation de la formation par les étudiants ni d'autoévaluation.

Avis global et recommandations :

La licence *Philosophie* propose aux étudiants une formation plutôt solide aux compétences et à la méthodologie propres à la discipline. Suivant les recommandations de la précédente évaluation, l'équipe pédagogique a revu la maquette de la formation pour y inclure des enseignements transversaux et d'ouverture, susceptibles de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés dans des domaines autres que les métiers de l'enseignement (médecine, droit, gestion, arts, sciences, éthique appliquée). L'adossement à la recherche est de bon niveau pour une formation du niveau licence. L'enseignement à distance permet d'attirer des publics diversifiés, mais il exigerait la création d'une plateforme numérique plus appropriée.

Néanmoins, l'équipe pédagogique devrait être renforcée pour permettre un meilleur encadrement des étudiants. Le pilotage de la formation devrait engager urgemment une réflexion sur la manière d'augmenter le taux de réussite des étudiants lors du passage de la L1 à la L2 et d'augmenter le nombre des diplômés à l'issue de la L3. Dans cette perspective, les liens avec le monde professionnel et la politique des stages devraient être renforcés et les tentatives de créer des doubles diplômes avec d'autres disciplines (droit, médecine, musicologie) seraient à concrétiser rapidement. La dimension internationale de la formation est pratiquement inexistante, et les partenariats qui ont été mis en place avec des établissements étrangers devraient être mieux exploités afin de développer la mobilité étudiante entrante et sortante. Il faudrait en outre mettre en place des procédures formalisées de suivi du devenir des diplômés, d'autoévaluation et d'évaluation de la formation par les étudiants. Plus globalement, la formation devrait tirer toutes les conséquences du constat que le professorat ne peut plus être le seul débouché possible pour ses diplômés et se soucier davantage de leurs perspectives d'insertion professionnelle.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

À

**Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres**

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence *Philosophie*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

L'insuffisance en nombre de l'équipe pédagogique

Le rapport souligne en point faible n°1 le fait que l'équipe pédagogique est très réduite. Il est vrai que 7 enseignants-chercheurs titulaires pour un total de 270 étudiants en licence et en master en présentiel et à distance, c'est insuffisant. Nous espérons que l'équipe sera renforcée et des demandes seront faites en ce sens.

Le problème des effectifs

Le problème des effectifs et de la déperdition des effectifs au cours de la licence a fait l'objet d'une réflexion de l'équipe pédagogique qui a prévu de mettre en place un nouveau partenariat avec le droit dès la rentrée prochaine pour augmenter les effectifs en présentiel. Le portail commun en L1 S1 qui décourageait beaucoup d'étudiants de philosophie à poursuivre en L2 a été repensé avec les lettres seulement (et non plus dans une dispersion interdisciplinaire). Ce portail commun Philosophie/Lettres est cohérent avec la suite du cursus et la mise en place du master Lettres-Humanités pour la nouvelle accréditation 2018-2022. L'équipe pédagogique a aussi décidé de mettre en place une double licence Lettres-Philosophie pour proposer aux étudiants un double cursus complet à l'URCA de Reims. Le double cursus de la philosophie avec le Droit d'une part, et avec les Lettres d'autre part, favorisera les passerelles, augmentera les débouchés professionnels et facilitera l'insertion dans l'environnement socio-professionnel.

La place de l'international

Depuis la rentrée 2017, les enseignants-chercheurs du Département relancent d'une façon significative les relations internationales, en élargissant considérablement le spectre des accords Erasmus avec des établissements européens, notamment avec l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Avec l'Italie, des accords pour échanges étudiants-enseignants seront signés avec les Universités de Rome III, de Milan-Bicocca, de Pise et de Salerne. Avec l'Espagne, un accord est prévu avec l'Université Complutense de Madrid ; avec la Belgique, un accord sera signé avec l'Université Libre de Bruxelles. D'autres contacts pour finaliser le même type d'accord sont en cours avec l'Université de Barcelone. Ces accords Erasmus seront également à même de développer les perspectives de recherche de l'équipe, en permettant d'organiser des colloques et des journées d'études internationales.